



Volet B

Mod PDF 11.1

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



12056184

**DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR**

le - 2 MARS 2012

*Pr le Greffier,
Greffe*

N° d'entreprise : **0842.248.822**

Dénomination (en entier) : **Smal & Consorts**
(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Civile sous forme de SPRL**

Siège : **Chemin Des Vignerons 78 5100 Wépion**
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Mandat gratuit - fin de mandat**

Texte:

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 26/12/2011

L'Assemblée confirme le fait que Monsieur Francis Smal, coassocié et gérant de la société, exerce son mandat à titre totalement gratuit.

Elle précise que cette gratuité implique l'interdiction pour la société d'allouer ou d'attribuer à Monsieur Francis Smal toutes rétributions quelconques qui comprennent notamment les tantièmes, jetons de présence, émoluments, avantages de toutes nature obtenus en raison ou à l'occasion de l'exercice de l'activité professionnelle et toutes autres sommes fixes ou variables allouées par la société, autres que des dividendes.

L'Assemblée confirme que le mandat de Monsieur Francis Smal devra prendre fin dès que la société sera en mesure de conserver son agréation IEC en son absence et au plus tard après l'assemblée de juin 2015.

**Francis Smal
gérant**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/03/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature